



CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « OUVRIERS DU SAINT-ESPRIT »

- affiliée à l'association « L'Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 48 du 12 mai 2023 Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.
Trésorier : André Le Corre – conseil d'administration : Jean-Pierre Corlay - Philippe Abjean.
Courriel : saint.esprit.chapelle@sfr.fr <http://lesouvriersdubondieu.com>

- **Mardi 2 mai 2023** : première réunion de chantier à la chapelle.

Ambiance de travail entre gens qui se connaissent par chantiers interposés. L'architecte du patrimoine propose le planning et ses interlocuteurs font leur remarques ou suggestions. Nous avons invité M. Sans de la résidence Manoir Laënnec ainsi que notre ami Daniel.



- **Mercredi 10 mai** de 13 h 30 à 14 h 30 : la chapelle a accueilli son futur échafaudage intérieur.

A 13 h 30, le camion de l'entreprise Le Ber de Sizun a bloqué l'impasse Gourmelen pour déposer le matériel. Tout s'est passé en douceur : 3 conducteurs qui voulaient quitter la zone ont pu le faire, accompagnés du sourire du conducteur du camion. A 14 h 30, la voie est rouverte.



Rue bloquée : prêt pour débarquement.



C'est fait : rue bientôt libre.

- **Panneau de chantier** : réalisé par votre président (il faut bien qu'il mette la main à la pâte...) Des conseils avisés nous suggèrent de le mettre hors de portée des gribouilleurs locaux ! Ce sera fait dans les prochains jours.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Bénéficiaire(s) : OEUVRE DE SAINT JOSEPH

N° Permis : 0292321900091

Délivré le : 2 DECEMBRE 2019

Affichage en mairie le : 15 JUILLET 2019

Mairie de : QUITPER

Architecte : PERRON PHILIPPE

Superficie du terrain : 470,04 m²

Nature des travaux : RÉNOVATION

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

- **Le point des cotisations reçues en 2022 et 2023 :**

- sur notre compte à la Fondation du Patrimoine :
 - en 2023 : 3 dons = 1 250 €
 - en 2022 : 35 dons = 5 115 €
- sur notre compte au CMB :
 - en 2023 : 80 adhérents = 3 705 €
 - en 2022 : 85 adhérents = 1 745 €
- total sur 2 ans : 11 815 €

Merci à tous ceux qui ont participé par leur don ou cotisation et merci à ceux qui nous rejoindront. La rénovation de la nef a besoin de votre don : les Missionnaires du diocèse et les Enfants exposés font partie de notre patrimoine. N'hésitons pas à leur faire un beau lieu de mémoire.

- **Quelques petites phrases glanées au cours de mes lectures « patrimoniales » :**

« les petits ruisseaux font les grandes rivières : les gens se mobilisent pour leur patrimoine de proximité car ils se rattachent à des valeurs sûres. »

« Entretien nos églises : elles sont le témoignage de la foi et du sens de la beauté de nos ancêtres... »

- **Lu ce matin dans l'Évangile selon Saint-Matthieu (17, 24-27) :**

La redevance du Temple acquittée par Jésus et Pierre.

Comme ils étaient venus à Capharnaüm, les collecteurs du didrachme (*) s'approchèrent de Pierre et lui dirent : « Est-ce que votre maître ne paie pas le didrachme ? » Mais si » dit-il. Quand il fut arrivé à la maison, Jésus devança ses paroles en lui disant : « Qu'en penses-tu Simon ? Les rois de la terre, de qui perçoivent-ils taxes ou impôts ? De leurs fils ou des étrangers ? » Et comme il répondait « Des étrangers », Jésus lui dit : « Par conséquent, les fils sont exempts. Cependant pour ne pas les scandaliser, va à la mer, jette l'hameçon, saisis le premier poisson qui montera, et ouvre-lui la bouche : tu y trouveras un statère ; prends-le et donne-le leur, pour moi et pour toi. »

(*) taxe annuelle et personnelle pour les besoins du Temple.

En souriant, j'ai demandé à Jésus et à Pierre de permettre aux Ouvriers du Saint-Esprit de faire une pêche miraculeuse pour la chapelle.